



Juillet 2022

Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Volume 12, numéro 5

Pour urgences de fin de semaine
(ex: Égouts bouchés,
ponceaux arrachés,
grosses fuites d'eau)
418 225-6305

Nouveauté

La première édition de "St-Côme en action" aura lieu le samedi 15 octobre 2022. Les participants peuvent choisir parmi différentes épreuves de course (2.5 KM - 5 KM -10 KM ou 21.1 KM) et de marche (5 KM). Les trajets emprunteront les rues de la municipalité ainsi que les sentiers pédestres du parc des Berges-Du-Loup. Les inscriptions en ligne sont accessibles dès maintenant sur la page Facebook de l'évènement.



Tournoi de golf St-Côme Open

Dimanche le 4 septembre 2022

Pour information:

Philippe Doyon: 418-685-2421

Maxime Veilleux: 418-222-7402

3e versement des taxes municipales

Prenez note que le 3e versement des taxes municipales 2022 est payable d'ici le mercredi 10 août prochain. Des frais s'ajoutent aux paiements effectués après cette date.

Merci de votre collaboration!

Dans ce numéro:

Procès-verbaux du 29 juin 2022 et du 11 juillet 2022	2-4
Report travaux d'infrastructures rue Grenier et 1ère avenue Ouest; Levée de l'avis d'ébullition	4
Réunions du conseil municipal; Horaire hôtel de ville; Centre d'écoute Bce-Etch.; Ordures période estivale; 1ers Répondants	5
Invitation Centre de Recherche d'Emploi Beauce-Etchemins; FADOQ assemblée générale annuelle	6
Offres emploi municipalité St-Côme-Linière	7
Taxi collectif; Escouade canine	8
Accompagnement pour endeuillés par suicide; Fermières	9
Société historique de St-Côme de Kennebec et de Linière	10
Service aide en situation de crise suicidaire; FADOQ; Service incendie; Comptoir d'Aubaines	11
Loisirs : Informations diverses	12
Jeudis musicaux	13
Disposition des bacs; CEPS Bce-Etch.; Avis publics—Nettoyage terrains; Voyage de terre; Aide financière fosse septique	14
Fosse septique; HLM; Transport Autonomie; Havre l'Éclaircie	15
Bibliothèque municipale	16
Dépôt huiles; Popote roulante; Encombrants ménagers; Vie Active	17
Développement économique	18
Centre d'écoute CEPS Bce-Etch.; Recyclage; Lampadaires défectueux; Aide alimentaire, Abattage d'arbres	19
Prêt matériel médical	20

ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 29 juin 2022.

ENGAGEMENT M. WILLIAM BRETON — JOURNALIER ARÉNA SAISONNIER

22-06-19 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on engage M. William Breton, à titre de journalier aréna, saisonnier, pour la municipalité de St-Côme-Linière et selon les conditions prévues à la convention collective.

OFFRE FINALE DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-CÔME-LINIÈRE – REDISTRIBUTION DES PAIEMENTS ADDITIONNELS / REDEVANCES PROJET ÉOLIEN ST-THÉOPHILE

22-06-20 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement de modifier notre offre de redistribution des paiements additionnels à un mode de partage de 20% sur 30 ans aux redevances prévues.

Que ce mode de partage soit conditionnel à :

une parité sur le pourcentage applicable à la redistribution de la redevance et ce pour chaque municipalité hôte, en l'occurrence, la municipalité de St-Côme-Linière et la municipalité de St-Théophile;

qu'à des fins d'équité, ce même mode de partage sera applicable pour tout autre projet éoliens à venir sur le territoire de la MRC;

Il est de plus résolu que la municipalité de St-Côme-Linière :

exprime son souhait qu'un siège sur le conseil d'administration de la future société en commandite à créer soit réservé, à tour de rôle et selon des conditions à négocier, pour l'une ou l'autre des municipalités recevant les équipements sur leur territoire (St-Côme et/ou St-Théophile);

exprime son souhait que les redevances ainsi perçues par la future Régie, favorisent le développement de projet environnementaux sur le territoire de la MRC tels que des bornes de recharge dans nos communautés;

CONFIRMATION ENGAGEMENT AU MELCC

22-06-21 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on confirme l'engagement de la municipalité à réaliser les

travaux de réfection de la 16e Rue avant 2025 comme mesures compensatoires dans le cadre du projet de la rue Dumas et que l'on confirme qu'aucune nouvelle construction ne sera réalisée sur les quatre (4) terrains vacants avant les travaux de la 16e Rue.

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 11 juillet 2022.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

22-07-02 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2022 et celui de la séance spéciale du 29 juin 2022 tels que présentés.

COMPTES À ACCEPTER

22-07-03 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de juin 2022 soient acceptés selon les chèques M2200021 à M2200029, C2200265 à C220325 et L2200146 à L2200171 pour un déboursé total de 487 265,67 \$ incluant les salaires.

DÉMISSION MME MARYANE BÉLANGER, DIRECTRICE GÉNÉRALE

22-07-04 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière accepte la démission de Mme Maryane Bélanger, reçue le 28 juin 2022, que le poste de directeur général/greffier-trésorier soit donné en mandat à PME partenaires pour le processus d'engagement au coût de 1 250 \$.

OFFRE DE SERVICES PME PARTENAIRES

22-07-05 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière accepte l'offre de services de PME partenaires, au coût de 1 250 \$, afin de leur confier le processus d'engagement pour le poste de directeur des travaux publics.

SOUSSION ABRASIFS LIQUIDES

22-07-06 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière accepte la soumission de Formule RP, au coût de 9,71 \$/TM, pour environ 850 TM.

ENGAGEMENT D'ÉTUDIANTS CAMP DE

JOUR ET CASSE-CROÛTE

22-07-07 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on engage les étudiants ci-dessous pour travailler au restaurant de l'aréna, au camp de jour et à la piscine municipale pour la saison 2022 aux conditions établies par la gérante d'aréna.

Restaurant

Elizabeth Harvey, Léa Larochelle,

Amy Roy

Camp de jour

Annabel Doyon, Émilie Bouchard, Mariska Bédard, Mya Bélanger, Lidia Gonthier, Coralie Vigneault, Antoine Vigneault, Alyssia Vigneault, Alyson Lessard, Emmie Lamontagne, Jennifer Bougie, Anais Veilleux

Piscine municipale

Pier-Alexandre Tanguay Gilbert

Ariane Paquet

DÉROGATION MINEURE — MME CHANTAL VEILLEUX—50, LAC LARIVIÈRE — LOT 6 376 862

Nature et effets

Une dérogation mineure est demandée par Mme Chantal Veilleux, pour le lot 6 376 862, afin de construire un garage devant la marge avant du bâtiment principal. Le garage serait construit en dehors de la bande riveraine du lac et dépasserait d'environ 2 mètres de la marge avant prévue au règlement municipal.

Identification du site concerné

Lot 6 376 862 cadastre du Québec,

Le CCU recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure de Mme Chantal Veilleux.

22-07-08 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement d'accepter la dérogation mineure de Mme Chantal Veilleux afin de construire un garage devant la marge avant du bâtiment principal.

DÉROGATION MINEURE — MME LUCE BILODEAU —10, LAC À FRANCE — LOT 4 890 948

Nature et effets

Une dérogation mineure est demandée par Mme Luce Bilodeau afin de construire un garage, sur le lot 4 890 948, dont la superficie est plus grande que sa résidence, pour y entreposer tous leurs équipements forestiers et jardiniers. La maison a 33 pi X 28 pi = 924 pi2 et le garage aura 53 X 26 pi = 1 378 pi2. Le garage excède de 454 pi2 de

plus que la réglementation municipale.

Identification du site concerné

Lot 4 890 948 cadastre du Québec,

Le CCU recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure de Mme Luce Bilodeau.

22-07-09 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement d'accepter la dérogation mineure de Mme Luce Bilodeau afin de construire un garage, sur le lot 4 890 948, dont la superficie est plus grande que la résidence.

DÉROGATION MINEURE — M. LOUIS-PHILIPPE RHÉAUME — 1939, 4E RANG — LOT 3 747 814

Nature et effets

Une dérogation mineure est demandée par M. Louis-Philippe Rhéaume, pour le lot 3 747 814, afin de construire un appentis à son garage du côté droit d'une largeur de 16 pieds et d'une longueur de 40 pieds. Le règlement permet un appentis de 8 pieds de largeur X la longueur du garage.

Identification du site concerné

Lot 3 747 814 cadastre du Québec,

Le CCU recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Louis-Philippe Rhéaume.

22-07-10 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement d'accepter la dérogation mineure de M. Louis-Philippe Rhéaume afin de construire un appentis à son garage du côté droit d'une largeur de 16 pieds et d'une longueur de 40 pieds.

PREMIERS RÉPONDANTS

22-07-11 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que les premiers répondants aient les mêmes conditions de travail que les pompiers avec un minimum de deux heures payées par intervention.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2021 — OMH

22-07-12 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement que l'on accepte le dépôt des états financiers audités par la firme Blanchette Vachon et associés pour l'exercice 2021, présentés par le conseil d'administration de l'Office d'Habitation du Sud de la Chaudière, pour une contribution municipale initiale de 3 007 \$ et un déficit réel de 3 071 \$, donc une différence de 64 \$ à payer.

SOUSSION STRUCTURES TRL INC. — FONDATIONS CASERNE

22-07-13 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière accepte la soumission de Structures TRL Inc., au montant de 2 106 \$ plus taxes, pour fermer la porte du sous-sol de la caserne.

SOUSSION TERRASSEMENT M. GAÉ-TAN GENEST

22-07-14 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière accepte la soumission d'Excavation James Veilleux Inc., au montant de 4 250 \$ plus taxes, pour faire le terrassement de M. Genest et Mme Bélanger.

OFFRE DE SERVICES – INSTALLATION MURALE MUR SALLE PAROISSIALE

22-07-15 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière accepte la soumission de Les Constructions Sylvain Demers, au taux de 75 \$/h, et la location d'une nacelle pour l'installation des murales sur le mur de la salle paroissiale.

MISE EN VENTE DU CAMION PAYSTAR 1989

22-07-16 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière mette en vente le camion Paystar 1989. Le camion a 177 823 km et 8 304 heures. Il sera vendu avec une boîte à sel et une grappe. Les gens intéressés ont jusqu'au 5 août 2022, 11 h, pour déposer une offre dans une enveloppe scellée. Le camion sera vendu au plus offrant.

PROJET DE PARC ÉOLIEN DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le 30 juin 2021, le gouvernement du Québec a adopté le décret 906-2021 concernant les préoccupations économiques, sociales et environnementales indiquées à la Régie de l'énergie à l'égard du Plan d'approvisionnement 2020-2029 d'Hydro-Québec, tel que modifié le 17 novembre 2021 par le décret 1442-2021 ;

CONSIDÉRANT QUE le 13 décembre 2021, Hydro-Québec Distribution a lancé les appels d'offres A/O 2021-01 et A/O 2021-02 en vue de faire l'acquisition d'un bloc d'énergie renouvelable d'une capacité de 480 mégawatts ainsi que d'un bloc d'énergie éolienne d'une capacité visée de 300 mégawatts, le tout, afin de satisfaire les besoins en électricité à long terme des marchés québécois (le ou les « Appels d'offres ») ;

CONSIDÉRANT QUE EDF Renouvelables Canada inc. ou l'une de ses sociétés affiliées (le « Soumissionnaire »), souhaite déposer avec la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan une soumission dans le cadre des Appels d'offres visant un projet de parc éolien ayant des infrastructures situées en partie sur le territoire de la Municipalité (le « Projet ») notamment afin de relier les installations éoliennes du Projet au poste de raccordement du Projet ;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation préliminaire du Projet prévoit présentement que certains équipements d'interconnexion et de transmission pourront traverser, par voie aérienne ou souterraine, l'emprise d'un chemin municipal, soit le Rang Saint-Joseph (le « Chemin municipal »), dont copie est jointe à la présente résolution ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 2.2.1 du document d'appel d'offres de l'A/O 2021-02 et l'article 2.2.2 du document d'appels d'offres de l'A/O 2021-01 exigent que le Soumissionnaire obtienne une résolution du conseil de la Municipalité confirmant l'approbation de cette dernière quant à l'octroi des droits fonciers sur les terres municipales requises pour la réalisation du Projet, soit celles sur lesquelles les infrastructures du Projet seront situées ;

QU'ADVENANT QUE le Projet soit retenu, le Soumissionnaire conviendra avec la Municipalité des endroits retenus pour effectuer les traverses ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est favorable à l'octroi au Soumissionnaire des droits fonciers sur les terres municipales qui pourront être requises pour la réalisation du Projet, dont notamment celles nécessaires pour l'installation et l'exploitation d'équipements d'interconnexion et de transmission dans l'emprise du Chemin municipal et qu'elle souhaite confirmer son engagement à octroyer les droits fonciers qui pourront s'avérer nécessaires à cet égard au Soumissionnaire advenant que le Projet soit retenu par Hydro-Québec dans le cadre des Appels d'offres ;

22-07-17 PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR M. JEAN-DENIS PAQUET, SECONDÉ PAR MME BIANCA PERREAU ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le préambule fasse partie intégrante de ces résolutions ;

QUE la Municipalité confirme son engagement à l'octroi des droits fonciers sur les terres municipales qui pourront être requises pour la réalisation du Projet, dont notamment pour l'installation et l'exploitation d'équipement d'interconnexion et de

transmission dans l'emprise du Chemin municipal advenant que le Projet soit retenu par Hydro-Québec dans le cadre des Appels d'offres ;

QUE la Municipalité soit autorisée à conclure avec le Soumissionnaire, advenant que le Projet soit retenu, tout document officialisant l'octroi de droits fonciers tel que prévu ci-avant, notamment par le biais de tout acte de servitude, acte de propriété superficielle et/ou permission d'utilisation du domaine public (collectivement, les « Documents fonciers »), lesquels Documents fonciers contiendront une reconnaissance à l'effet que le soumissionnaire demeurera propriétaire des équipements d'interconnexion et de transmission construits ;

QUE le maire et la directrice générale de la Municipalité, soient autorisés à poser tout geste et à signer, pour et au nom de la Municipalité, toute entente ou Documents fonciers afin de donner suite à la présente résolution.

RÉSOLUTIONS APPUYANT LE PROJET ÉOLIEN DE SAINT-THÉOPHILE AUX FINS DES APPELS D'OFFRES A/O 2021-01 ET A/O 2021-02 D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION

ATTENDU QUE le 30 juin 2021, le gouvernement du Québec a adopté le décret 906-2021 concernant les préoccupations économiques, sociales et environnementales indiquées à la Régie de l'énergie à l'égard du Plan d'approvisionnement 2020-2029 d'Hydro-Québec, tel que modifié le 17 novembre 2021 par le décret 1442-2021 (le « Décret ») ;

ATTENDU QUE le 13 décembre 2021, Hydro-Québec Distribution a lancé les appels d'offres A/O 2021-01 et A/O 2021-02 en vue de faire l'acquisition d'un bloc d'énergie renouvelable d'une capacité de 480 mégawatts ainsi que d'un bloc d'énergie éolienne d'une capacité visée de 300 mégawatts, le tout, afin de satisfaire les besoins en électricité à long terme des marchés québécois (le ou les « Appels d'offres ») ;

ATTENDU QUE le territoire de la Municipalité de Saint-Côme-Linière est compris dans celui de la municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan (la « MRC ») ;

ATTENDU QUE la MRC constitue un milieu local aux termes des documents d'Appels d'offres et est compétente pour exploiter une entreprise qui produit de l'électricité au moyen d'un parc éolien ;

ATTENDU QUE pour faire suite aux Appels d'offres, EDF Renouvelables Canada inc. ou l'une de ses sociétés affiliées (le

« Soumissionnaire ») est intéressé à déposer, avec l'appui et la participation de la MRC, une ou plusieurs soumissions qui portent sur une ou plusieurs variantes du projet éolien de Saint-Théophile, lequel vise à produire de l'électricité au moyen d'un parc éolien situé sur le territoire des municipalités de Saint-Théophile et de Saint-Côme-Linière d'une puissance maximale approximative de 125 mégawatts (MW) (le « Projet ») ;

ATTENDU QUE dans l'éventualité où le Projet est retenu à l'issue de l'un ou l'autre des Appels d'offres, afin de développer, exploiter et posséder ledit Projet, et d'exécuter le contrat d'approvisionnement en électricité, le Soumissionnaire et la MRC s'engagent à constituer une société en commandite (la « Société ») dont le seul commandité serait une société par actions (le « Commandité ») ;

ATTENDU QUE dans l'éventualité où le Projet est retenu à l'issue de l'un ou l'autre des Appels d'offres, le Soumissionnaire s'engage — pour la Société et le Commandité à être formés — à ce que la Société verse (i) aux collectivités locales qui administrent le territoire où serait implanté le parc éolien (la ou les « Collectivités locales »), des paiements fermes proportionnels aux mégawatts (MW) installés sur leur territoire (les « Paiements fermes »), et (ii) à la municipalité locale qui accueillera le poste électrique du Projet, des paiements annuels additionnels (les « Paiements additionnels ») ;

ATTENDU QUE le Soumissionnaire et la MRC s'engagent à veiller à la prise en compte des facteurs qui influencent l'acceptabilité sociale du Projet de manière à favoriser sa meilleure intégration dans les Collectivités locales où il est implanté et donc son appropriation plus harmonieuse par ces Collectivités locales ;

ATTENDU QUE le Soumissionnaire et la MRC vont convenir d'une entente de participation attestant leur partenariat ainsi que leurs conditions et modalités de participation aux Appels d'offres, notamment, eu égard aux critères d'éligibilité auxquels sont soumis le Soumissionnaire et le Projet en vue d'obtenir l'appui et la participation de la MRC dans le cadre des Appels d'offres ;

ATTENDU QUE la présente Municipalité administre une partie du territoire où est susceptible d'être implanté le parc éolien ;

ATTENDU QU'il est opportun qu'une convention intervienne entre la MRC et le Soumissionnaire afin de formaliser les modalités et conditions en lien avec le montant et le mode de répartition des Paiements

fermes et des Paiements additionnels (la « Convention de paiements ») ;

22-07-18 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, appuyé par Mme Bianca Perreault et résolu à l'unanimité que :

Généralités

Le préambule fait partie intégrante de ces résolutions.

Appui du Projet

La Municipalité de Saint-Côme-Linière, conformément au paragraphe 2.3.2.4.1 du document de l'appel d'offres de l'A/O 2021-01 et au paragraphe 2.3.6.1 du document d'appel d'offres de l'A/O 2021-02, appuie sans condition le Projet et l'implantation de celui-ci dans les limites de son territoire.

Travaux d'infrastructures, secteur de la rue Grenier et 1ère avenue Ouest

L'entrepreneur général responsable des travaux nous informe que le chantier est reporté au mois de septembre.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Aux utilisateurs du réseau
d'aqueduc municipal:

Levée de l'avis d'ébullition

Suite aux résultats d'analyses d'eau conformes, l'avis d'ébullition est levé. Il n'est donc plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

Conseil municipal

Gabriel Giguère, maire

Simon Breton, conseiller poste 1

Bianca Perreault, conseillère poste 2

VACANT, conseiller/ère poste 3

Steven Lebel, conseiller poste 4

Jean-Denis Paquet, conseiller poste 5

Alain Dumas, conseiller poste 6

Bureau municipal Heures d'ouverture

Lundi : 8 h – 16 h 30

Mardi : 8 h – 16 h 30

Mercredi : 8 h – 16 h 30

Jeudi : 8 h – 16 h 30

Vendredi : 8 h – 12 h 00

Offres d'emploi—Municipalité St-Côme-Linière: Prenez note qu'en raison des délais requis, il n'est pas toujours possible de publier toutes les offres d'emploi dans le Babillard. Nous vous invitons donc à consulter régulièrement le site internet et la page Facebook de la municipalité, de même que le tableau électronique.

Premiers répondants

La fonction de premier répondant assure, de par sa proximité à la population, une réponse rapide et efficace pour les situations d'urgence vitale en attendant l'arrivée des techniciens ambulanciers.

La municipalité de St-Côme-Linière est à la recherche de citoyens de notre communauté pour joindre l'équipe des premiers répondants.

Ça vous intéresse?

Veuillez nous le faire savoir par courriel:

incendie@stcomelinier.com

ou par téléphone: 418-685-3825 poste 500

Centre d'écoute Beauce-Etchemins

Ne restez pas seul(e) dans ces moments difficiles, nous sommes là pour vous.

Service d'écoute téléphonique, gratuit et confidentiel
24h/24, 7 jours/7

Appelez nous:

418-228-0001

Collecte des ordures - Horaire estival

Prenez note que la collecte des ordures se fait à chaque semaine pour la période estivale. Ce sera ainsi jusqu'à la fin août. Les calendriers des ordures et du recyclage sont accessibles en tout temps sur le site internet de la municipalité, onglet services.



Diffusion des séances de conseil sur Internet

Sur Beauce.TV

Habituellement disponible 24 heures après la réunion. Un lien direct est sur le site internet de la municipalité, www.stcomelinier.com

Onglet «municipalité».

Vous sélectionnez ensuite «conseil municipal».



INVITATION

Vous êtes invités à venir célébrer nos 30 ans dédiés aux chercheurs d'emploi de la Beauce et des Etchemins.



Venez vous joindre à nous lors de nos portes-ouvertes qui se tiendront le **vendredi 9 septembre 2022 de 10 h à 16 h** dans nos locaux du 11400, 1^{re} Avenue, local 110, Saint-Georges, ainsi qu'à notre kiosque extérieur situé dans le stationnement près de la promenade Chaudière (Place Centre-Ville).

Toutes les mesures sanitaires en vigueur seront mises en place.

Au plaisir de vous rencontrer!

Tirage de plusieurs cartes-cadeaux
des commerces de Place Centre-Ville
crebe.qc.ca

FADOQ

Assemblée générale annuelle

Mardi le 30 août 2022 à 13h00

Rencontre très importante

Soyez présents!

Merci

Votre conseil d'administration



Offres d'emploi

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Fonction

Sous la responsabilité de la directrice générale et greffière-trésorière, le directeur des travaux publics assume des responsabilités reliées à la réalisation de mandats dans les champs d'expertise de ce secteur d'activités. Il agit également à titre de responsable des travaux publics.

Tâches et responsabilités

Planifier, organiser, diriger, coordonner et contrôler les activités de son département;

Coordonner le travail de l'équipe de déneigement ;

Superviser une équipe d'employés ;

Assurer la préparation, exécuter la planification et la réalisation des travaux de maintenance et d'entretien des bâtiments municipaux;

Superviser et surveiller les travaux d'entretien et de bris d'aqueduc et d'égout, entretien de la voirie municipale, des bâtiments et des parcs;

Assurer l'entretien de la voirie (pose d'asphalte, de valves d'aqueduc, de conduites d'égout et de pluvial, etc.);

Assurer le respect des règles et des normes de santé et mieux-être au travail à travers les différentes activités de son département ;

Voir à l'exécution des décisions du conseil et de la direction générale dans son service et assurer un suivi ;

Effectuer la gestion des ressources financières, matérielles et humaines de son service ;

Assurer sa disponibilité lors de situations d'urgence ;

Superviser les activités reliées à l'approvisionnement et assumer la gestion des inventaires ;

Exécuter toutes autres tâches connexes à ses devoirs et responsabilités, à la demande de son supérieur immédiat.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles.

Qualifications et exigences

Posséder cinq (5) années d'expérience pertinente reliée à la gestion municipale telles que les travaux publics, la voirie, l'aqueduc, les égouts ou autres domaines connexes ;

Posséder de l'expérience dans la gestion du déneigement et la supervision des équipes ;

Posséder un sens de responsabilité et d'autonomie, être organisé et polyvalent ;

Posséder une expérience pertinente dans la gestion du personnel, préférablement dans le milieu municipal et syndiqué ;

Permis de conduire valide, de classe 3 (atout).

Attestation de cours général en santé et sécurité sur les chantiers de construction ;

Qualités et compétences requises

Leadership ;

Savoir faire preuve de flexibilité et de polyvalence ;

Faire preuve d'une grande disponibilité ;

Démontrer des aptitudes à travailler en équipe ;

Faire preuve d'éthique professionnelle ;

Conditions de travail

40 h/semaine (disponibilité en dehors des heures normales de travail)

Avantages sociaux (assurances collectives, congés sociaux, REER collectif) ;

JOURNALIER / OPÉRATEUR DE MACHINERIE

Principales fonctions

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, faire l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, capacité de conduire divers équipements, effectuer des travaux de déneigement, effectuer le

chargement des camions, l'entretien normal des camions et toutes les tâches de journalier.

Statut de l'emploi

Temps plein, 40 heures / semaine, de jour

Durée de l'emploi : Permanent, à l'année

Exigences : Permis de conduire valide, classe 3

Expérience pertinente en déneigement et en mécanique constitue un atout

Bon jugement, responsable, honnête et débrouillard

Rémunération : Selon la convention collective

REER collectif et assurance collective

Pour plus d'informations
concernant ces deux postes:

418-685-3825

ou

st-come@stcomelinriere.com

Les personnes intéressées doivent envoyer leur CV soit par courriel:

st-come@stcomelinriere.com,
par fax au 418-685-2566

ou en personne au bureau municipal situé au 1408, rue Principale à St-Côme-Linière.



Réservation 418-227-2626

Vous avez besoin de transport pour vos déplacements :

(Horaire selon vos besoins)

- ✓ de soins de santé
- ✓ de services sociaux
- ✓ de services d'éducation ou de formation postsecondaire
- ✓ des démarches d'insertion à l'emploi

Vous avez également la possibilité d'utiliser nos circuits fixes 7 jours/semaine vers St-Georges (pour tous types de déplacements) trois départs de votre municipalité par jour et trois retours de St-Georges vers votre municipalité.

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12h00 (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement.

- ✓ L'horaire du centre d'appel est du lundi au vendredi de 8 h à 16 h
- ✓ L'horaire du **taxi** collectif est du dimanche au samedi du 7 h à 21 h

Le taxi collectif dessert les 16 municipalités de la MRC Beauce-Sartigan.

*** Les demandes de transports à l'intérieur de la ville de Saint-Georges seront redirigées vers le Taxibus



Escouade canine MRC

Notre nouvel établissement se situe à l'adresse suivante :

217-1, 181e Rue, Beauceville QC G5X 2S9

Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi de 11 h à 16 h.



PAIEMENT DES LICENCES

ESCOUADE CANINE MRC

Il est maintenant possible d'enregistrer et payer votre licence via le site internet de l'Escouade Canine:
<https://escouadecaninemrc.com/>





REQUÊTE CONCERNANT UN ANIMAL ?



418-225-9203

Contactez les professionnels
qui s'occupent de notre municipalité



Fermières St-Côme

Depuis 1933... plus de 80 ans!

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

De retour en septembre.

Le Conseil,

**Françoise, Lucille,
Danielle et Sylvie**



Accompagnement pour endeuillés par suicide



Accompagnement
individuel ou de groupe

Gratuit pour les
endeuillés par suicide

Pour vous inscrire:

T:(418)228-3106

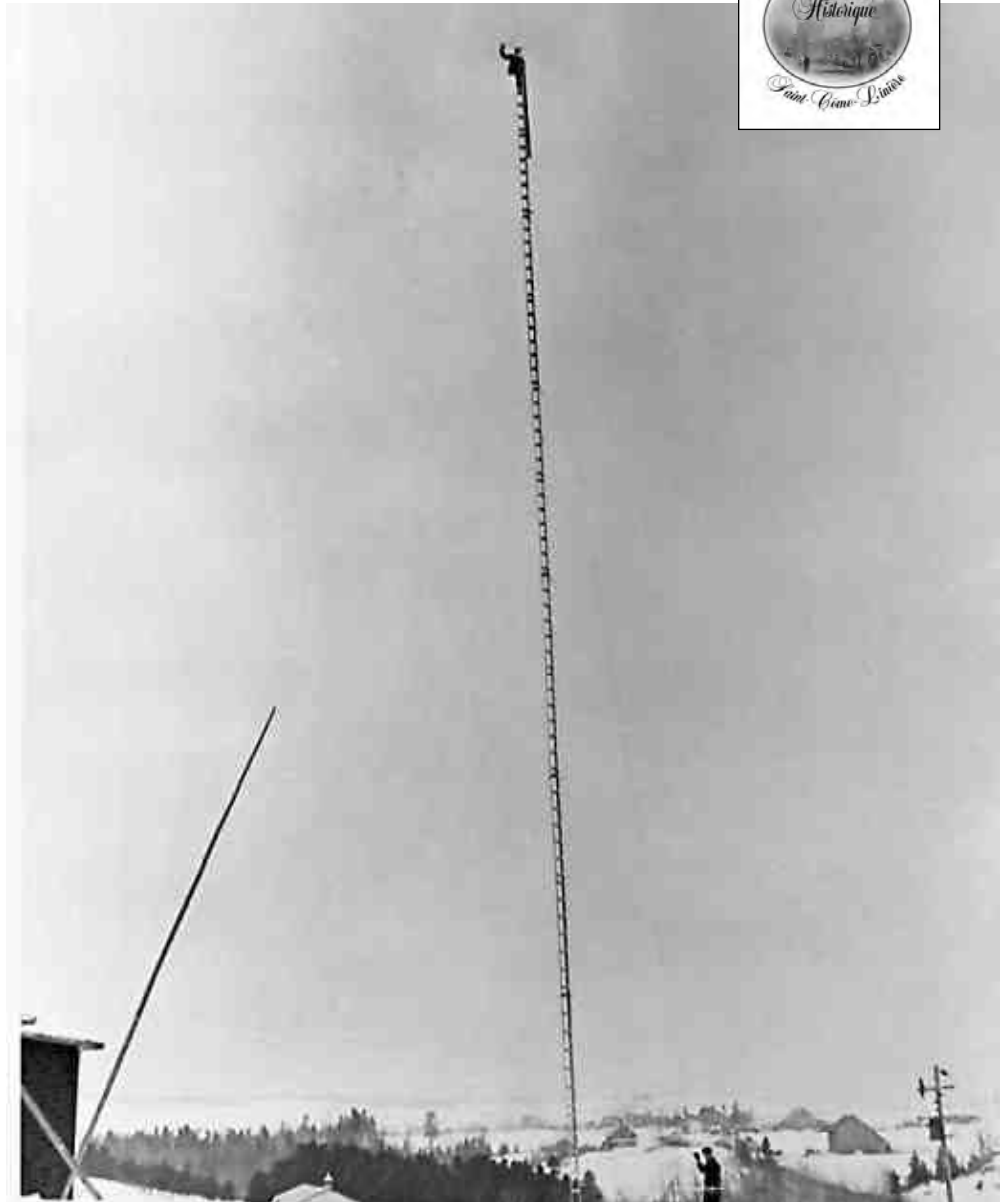
Courriel: cepsaa@ip4b.net



Début de la télévision à Saint-Côme

Sur cette photo datant de 1952, nous voyons deux entrepreneurs de Saint-Côme procédant à l'installation d'une tour pour la télévision (canal 9) au terrain d'aviation dans le Jersey. Monsieur Alcide Doyon est dans le haut de la tour et Monsieur Urgel Bernard (en bas à droite) fils de Monsieur René Bernard, propriétaire de la tour. Nous pouvons apercevoir la maison de Monsieur Jean-Thomas Létourneau (Jean Létourneau) qui était de l'autre côté de la rivière et la grange de Monsieur Joseph A. Paquet (Clermont Paquet).

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière, Fonds Noëlline Poulain-Dumas (pl 133-6).



Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière

Les membres de la Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière tiennent à remercier la Municipalité de Saint-Côme-Linière de nous permettre d'occuper le presbytère, un lieu qui représente très bien notre histoire et notre riche patrimoine bâti. Cet édifice a été construit en 1891 par nos courageux ancêtres sous la gouverne du curé Joseph Élie dit Breton.

Depuis le 1^{er} juin 2022, les bureaux de la Société historique sont ouverts pour répondre à vos demandes de renseignements, de photos, de livres, de documents ou autres.

Horaires : Lundi 13 h à 16 h

Mercredi 13 h à 16 h

Jeudi 13 h à 16 h

Vendredi 13 h à 16 h

Également, vous pouvez visiter notre première exposition dans nos nouveaux locaux. Nous vous présentons l'histoire du Bureau de poste Linière et de la famille Boulanger.

Merci de nous soutenir dans notre mission de protéger et de diffuser notre histoire locale en vous procurant votre carte de membre (10\$). La Société historique de Saint-Côme est aussi à la recherche de bénévoles prêts à s'impliquer dans les différents projets.

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière

1551 19^e Rue

Saint-Côme-Linière

418-685-2700

histoire@telus.net

Service d'aide en situation
de crise suicidaire

1 866 APPELLE
1 866 277-3553
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

811
Info-social
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec



Service incendie St-Côme-Linière

Le service de prévention des incendies vous rappelle que vous devez faire une demande de permis à la municipalité pour les feux à ciel ouvert. Merci de votre collaboration.

Vous aimeriez être
pompier volontaire?

Contactez la municipalité au
418-685-3825



La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ? Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés.

Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressé-e-s ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis : 418-685-3654
ou Louise : 418-685-1273

COMPTOIR D'AUBAINES DE ST-CÔME

Un magasin ouvert à tous. Un excellent moyen de faire du recyclage de vêtements... Une bonne façon de donner au suivant... Un excellent moyen d'économiser sur des vêtements pratiquement neufs.

Bienvenue à tous!



Comptoir d'aubaines Modification à l'horaire

Mercredi	13h00 à 15h30
Jeudi	13h00 à 15h30 18h00 à 20h00
Vendredi	13h00 à 15h30



Aréna St-Côme-Linière

Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles et les activités à venir.



Pour informations supplémentaires, veuillez contacter Mme Brigitte Drouin au (418) 685-3825 poste 300 ou par courriel : arenastcome@stcomelinier.com

Skatepark

Ouvert tous les jours de 8h à 21h30. Le bloc sanitaire est ouvert. Nous vous rappelons qu'il est **OBLIGATOIRE** de porter un casque et des protections aux genoux.

Le **RESPECT** de tous est primordial.

Bonne saison!



Casse-croûte de l'aréna

Lundi au vendredi

17h à 21h

Samedi et dimanche

15h à 21h



Piscine

Lundi au vendredi :

13h à 20h

Samedi et dimanche :

13h à 17h



Jeux d'eau

Ouverts tous les jours de 9h à 21h.

Le bâtiment de services est ouvert aux mêmes heures.

Bel été à tous!



Jeudis musicaux

Il reste encore de belles
soirées musicales à l'été...
Profitons-en!



28
juillet

Gab Boutin
Chansonnier
19h00 à 20h30

4
août

Tony Bolduc
Francophone, anglophone, pop,
rock, country, des années 70 à
aujourd'hui.
19h00 à 20h30

11
août

Les Retrospects
Rétro
19h00 à 20h30

18
août

Éric Vachon
Country pop québécois
19h00 à 20h30

25
août

Détails à venir, lieu différent.

DANS LE STATIONNEMENT DE L'ARÉNA
*** VENTE DE BIÈRE SUR PLACE ***



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CÔME-
LINIÈRE

Site internet de la municipalité
de St-Côme-Linière:
www.stcomelinier.com

Disposition du bac à déchets et du bac de recyclage lors de la collecte

Nous demandons à la population de placer le bac à au moins 1 ou 2 pieds à l'intérieur de leur cour. L'entrepreneur responsable de la collecte est capable de vider le bac à cette distance. Un bac mis directement sur la voie publique peut être nuisible à la circulation ou aux piétons, et risque d'être endommagé par les véhicules lourds.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Avis à la population

Aux citoyens du secteur rural qui sont intéressés à recevoir de la terre lorsque des travaux sont effectués par la municipalité:

Veuillez transmettre vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone) au bureau municipal par téléphone (418) 685-3825 ou par courriel: st-come@stcomelinier.com

Nous transmettrons votre intérêt au directeur des travaux publics.

CEPS Beauce-Etchemins

Faire le deuil
de son enfant



Nous recherchons des parents qui ont perdu un enfant et qui aimeraient se réunir pour partager leur expérience de deuil. Nous croyons que ce serait une excellente façon de s'entraider et de passer à travers cette dure épreuve.

Pour vous inscrire:

T:(418)228-3106

C: cepsaa@ip4b.net

Avis public - Nettoyage des terrains

La municipalité de St-Côme-Linière désire aviser ses citoyens de bien vouloir procéder au **nettoyage de leurs terrains en y enlevant les nuisances, carcasses de véhicules, pneus, vieux matériaux de construction, tas de terre, etc.**, afin d'éliminer les risques d'insalubrité et autres nuisances, le tout conformément au règlement no 183-08. À défaut, les contrevenants sont passibles d'une amende de 200 \$ et d'une ordonnance de la cour municipale permettant à la municipalité de faire les travaux de nettoyage et d'en récupérer les coûts en les ajoutant au compte de taxes.

Avis public - Nettoyage et fauchage des terrains, tonte des pelouses

Il est de la responsabilité des propriétaires de terrains:

De voir à nettoyer et faucher les terrains vagues du périmètre urbain ainsi que ceux ayant une utilisation commerciale ou résidentielle dans le périmètre rural, d'effectuer la tonte des pelouses au besoin.

Merci de votre collaboration.



Aide financière pour la mise aux normes des installations septiques

Des sommes sont disponibles en 2022. Une aide de 1,000\$ est offerte. Certaines conditions s'appliquent (résidence principale construite avant le 12 août 1981). Informez-vous: 418-685-3825 Courriel: st-come@stcomelinier.com

FOSSE SEPTIQUE

Période de vidange de fosses septiques pour bénéficier du tarif régulier **(vous avez la responsabilité de vous inscrire à l'avance pour bénéficier du tarif régulier)**

Cédule 2022

Du 19 au 23 septembre 2022:

Tous les secteurs SAUF route Kennedy, route 275 et rang St-Joseph

Du 26 au 30 septembre 2022:

Route Kennedy, route 275 et rang St-Joseph

Par courriel: fosse@vsjb.ca (une confirmation vous sera acheminée)

Par téléphone:

418 397-8479 (en tout temps sur une boîte vocale) ou

418-226-5300 (du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h).

Les coûts pour la vidange de votre fosse sont facturés par votre municipalité et sont payables à celle-ci.

Des coûts additionnels sont prévus dans les cas suivants:

Vidange en dehors de la période de vidanges prévue pour votre secteur;

Déplacement inutile (adresse mal identifiée, fosse pas trouvée ou inaccessible, couvercles mal dégagés, entrée obstruée, barrée ou non dégagée, etc.).

Travaux de mise aux normes nécessitant une vidange dans un délai moins de 48 heures ouvrables;

Vidange en urgence dans un délai moins de 24 heures, soir de semaine, vendredi après-midi, fin de semaine, jours fériés, période du temps des fêtes et en dehors des heures régulières de bureau.

HLM St-Côme-Linière

Demande de logement

Prenez note que pour une demande de logement en HLM à St-Côme-Linière, vous devez maintenant contacter le bureau municipal pour obtenir un formulaire:

418-685-3825 ou st-come@stcomelinier.com



**Transport
Autonomie**
Beauce - Etchemins
Transport adapté et collectif

FOSSE DE RÉTENTION

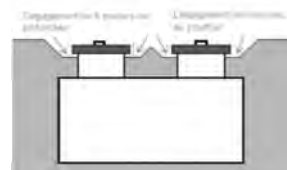
Pour obtenir une vidange, composer le 418 226-5300 du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h, ou par courriel à fosse@vsjb.ca

La vidange de fosse de rétention se fait selon le besoin du propriétaire. Il n'y a pas de cédule établie pour ce type de fosse. Pour bénéficier du tarif régulier, vous devez prévoir un délai maximal de 5 jours ouvrables. Des frais additionnels s'appliqueront pour toutes demandes nécessitant une vidange dans un délai de 3 jours ouvrables et moins.

VIDANGE EN URGENCE

En cas d'urgence durant les fins de semaines, jours fériés ou congés des Fêtes, veuillez composer le 1-866-291-1280 et une personne répondra à votre appel. Des frais additionnels vous seront facturés.

Lorsqu'une vidange de fosse est prévue, le propriétaire doit s'assurer de rendre l'emplacement accessible et dégager les couvercles de la fosse de 6" au pourtour et 6" en profondeur la fin de semaine précédente la semaine prévue de la vidange. Aucun avis téléphonique sera acheminé au propriétaire pour lui faire un rappel.



Prenez note qu'avec la crise actuelle due à la COVID-19, il se peut que l'horaire pour les vidanges de fosses septiques soit modifié. Ça pourrait se faire plus tôt ou plus tard en journée, et même les fins de semaines. Merci de votre compréhension.

Pour éviter la propagation de la COVID-19, les camionneurs ne laissent plus d'accroche porte lors de la vidange de votre fosse septique. Pour vous signaler que la vidange a bien été faite, un X sera fait sur un des couvercles.



**Havre
l'Éclaircie**

Maison d'hébergement et de transition pour femmes
victimes de violence conjugale et leurs enfants

Tu peux nous joindre en tout temps au

418 227-1025 ☎ 1 800 709-1025

24 heures sur 24, 7 jours par semaine

Pour plus d'information

Transport adapté : 418-227-4147

Transport collectif : 418-227-2626

Site Internet www.transportautonomie.com

Bibliothèque municipale

Nouveautés «best-sellers» à la bibliothèque municipale - Location à 2.00\$ / 2 semaines

Seule la collection «best-sellers» est payante... Tous les autres livres et magazines sont gratuits.



Tomes 1 et 2

Nouveautés jeunesse



Tomes 1 et 2



Tomes 1, 2, 3, 4 et 5

Heures d'ouverture d'été

Lundi : 8h30-12h00 et 13h00-16h30

Mardi:

8h30-12h00 et 13h00-16h30 et 18h30-20h30

Mercredi: 8h30-12h00

Vendredi: FERMÉE en période estivale

FERMÉE DU 24 JUILLET AU 7 AOÛT INCLUSIVEMENT

Info: 418-685-3825 poste 205

Chute à livres

- Retour des livres et périodiques uniquement
- La chute à livres doit être utilisée seulement en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.
- Veuillez mettre les livres dans un sac de plastique avant de les déposer dans la chute.
- Assurez-vous que les documents sont bien descendus et que le panneau est refermé correctement.
- Aucun don de livres ne doit être déposé dans la chute.
- Il est de votre responsabilité d'utiliser ce service adéquatement.

Dépôt d'huiles diverses



Prenez note:

Depuis le 1er janvier 2022, le dépôt au garage municipal est fermé.

Il faut dorénavant vous rendre à la Régie inter-municipale du Comté de Beauce-Sud pour y déposer vos huiles et autres résidus. Le service demeure sans frais.

695, rang Saint-Joseph
Saint-Côme-Linière (Québec)
G0M 1J0info@ricbs.qc.ca
418 685-2230

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

Merci de votre collaboration

Avez-vous visité notre site internet?

www.stcomelinriere.com

Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres... Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook?

Municipalité St-Côme-Linière

La meilleure façon d'être informé de ce qui se passe dans la municipalité.



Association
Bénévole
Beauce-Sartigan

Service de popote roulante

Livraison
de repas
chaud à
domicile

Saint-Georges
et les environs

Cible :

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants



Place Centre-Ville
11400, 1^{re} Avenue, bureau 120-A,
Saint-Georges Qc G5Y 5S4

www.benevolatbeauce.com



418 228-0007
poste 5

VIACTIVE
SAINT-CÔME



Terminé pour la saison estivale.
De retour à l'automne!

Admission
GRATUIT

TOUS LES MARDIS
★ 10H00 À 11H00 ★

PASSEPORT VACCINAL OBLIGATOIRE
La première fois, Arriver à 9:45 svp

**Encombrants ménagers
à faire ramasser :**

Un seul numéro : **418-685-2230**



Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. **L'invitation est lancée à tous les promoteurs...** Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.



Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

Nouveauté: Il est maintenant possible de faire votre demande de permis de construction, rénovation etc. en ligne si vous le désirez via notre site internet (onglet service/ demande de permis construction).

Si vous avez besoin d'informations rapides, des annexes d'informations sont disponibles en haut de la page Pour toutes questions, vous pouvez contacter M. Yves Turcotte: 418-685-3825 poste 203 ou par courriel : techurb@stcomeliniere.com

Merci de votre collaboration!

Terrains résidentiels à vendre

18e Rue

Pour informations:

**Les Entreprises
Dennis Poirier Inc**

Téléphone : 418-230-8088

Courriel :
dennispoirier@hotmail.com

Terrains résidentiels à vendre à St-Côme-Linière

Terrains situés sur la 16e Rue, entre la 12e Avenue et la 16e Avenue, asphaltée.

Services d'aqueduc et d'égout inclus.

À proximité des services municipaux: École, aréna, église, bureau de poste, etc.

Pour information:

Daniel Dumas
(418) 226-8370

Courriel:
danieldumas@hotmail.ca

Terrains disponibles au parc industriel

Pour informations: (418) 685-3825

Nouveau développement résidentiel Les Boisés Dulac

(secteur route Rodrigue et rang St-Joseph)

Très beaux terrains... À voir!

Infos: M. Gilles Dulac

1-819-568-8815

gillesdulac@hotmail.com

M. Jean-François Dulac

1-819-246-9779

jfrancdulac@videotron.ca

Nouveau développement à St-Côme-Linière...

Comprenant 28 terrains disponibles avec services (eau et égout) de 13 200 à 19 000 pieds carrés. Près de l'école et des structures sportives, rue asphaltée.

Disponible en auto-construction ou clé en main

Pour aussi peu que 1.85\$/pied carré

Contactez Steven Bédard, Constructions Bed-Clé, au 418-685-3257





Centre d'Écoute du CEPS Beauce-Etchemins

La douleur et le vide ressentis dus à la perte d'un être cher demandent souvent de l'accompagnement dans les premiers pas de cette épreuve.

Comme vous le savez sans doute, le Centre du deuil offre des rencontres de groupe et individuelles pour toutes personnes adultes vivant un deuil.

Nos prochains groupes débiteront bientôt sous forme de vidéo conférence.

Contactez nous pour de plus amples informations.

Centre du deuil du CEPS Beauce-Etchemins

T : 418-228-3106

C : cepsaa@ip4b.net



Abattage d'arbre

Avis à toute la population

Concernant l'abattage d'un arbre, qu'il soit malade, mort, dangereux, ou pour toute autre raison, cela prend un permis délivré par la municipalité et le coût est de 10\$. Lorsque le technicien, reçoit la demande il peut aller prendre une photo sur place pour constater que l'arbre est très dangereux ou dans les conditions énumérées ci-haut.

Pour faire une demande de permis:

M. Yves Turcotte: 418-685-3825 poste 203
ou par courriel : techurb@stcomelinere.com

RECYCLAGE

En août 2022, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:

Jeudi le 4 août

Jeudi le 18 août



Lampadaires de rue défectueux? Merci de nous en aviser:

www.stcomelinere.com, onglet
«services» —) Défectuosité lampadaires de rue.

Un service d'aide alimentaire est disponible dans votre village!

Si vous vivez une situation plus difficile financièrement et vous voulez améliorer vos conditions de vie, nous sommes là pour vous.

- Une aide une fois par mois;
- En tout confidentialité;
- Contribution symbolique pour les frais de transport;
- Réception directement à St-Côme.

Pour plus d'informations, contactez **Isabelle Thompson** à l'Association Bénévole Beauce-Sartigan: **418-228-0007 poste #5**





Les Chevaliers de Colomb...

Au service de sa communauté

Prêt de matériel médical

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 83: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10\$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations:

M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Michel Pomerleau au 418-685-3150.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Municipalité St-Côme-Linière
1408 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)
G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825
Télécopieur: 418-685-2566
st-come@stcomelinier.com

www.stcomelinier.com

**Dépôt légal à la
Bibliothèque Nationale**

MAIRE

Cellulaire

418- 222-3472

**Centre d'écoute téléphonique et de prévention du
suicide Beauce-Etchemin**

Ligne d'écoute: 418-228-0001

Le Sillon

**Regroupement de parents et amis de la personne
atteinte de maladie mentale**

URGENCE DÉTRESSE:

1-866-APPELLE

1-866-277-3553



**Réservation
418-227-2626**



**Comptabilité •
Fiscalité •**

*Sandra Paquet
Mélanie Côté, B.A.A.*

1614, 6e Rue
Saint-Côme-Linière, Qc, G0M 1J0
comptabilitepaquetcote@globetrotter.net

Tél.: (418) 685-2630
Cell.: (418) 222-4133
Fax: (418) 685-3972

Vrac, livraison et chargement sur place



• **Excavation**
Travaux de tous genres



• **Pierre et gravier**
• **Paillis de cèdre**
• **Terreaux et sable**

James Veilleux 418-230-8242 St-Côme-Linière

**ME MARIE-EVE
POULIN**
NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0
Courriel : mepoulin@notarius.net
Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 685-3333 • Cell. 418 226-6284



**CONSTRUCTION
CHRISTIAN BERGERON**

Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

• **CONSTRUCTION**
• **RÉNOVATION**
• **FINITION INTÉRIEUR
ET EXTÉRIEUR**
• **PORTES
ET FENÊTRES**
• **TOITURE**
• **PATIO**
• **ETC.**